

BIBLIOTHÈQUE

bulletin de la bibliothèque nationale du québec

Montréal - Vol. 9, No 4 - décembre 1975



Monsieur Jean-Paul L'Allier, ministre des Affaires culturelles, présidait à la Bibliothèque nationale du Québec, au lancement de la bibliographie intitulée "La chanson au Québec 1965-1975". On le voit ici, entouré de messieurs Henri-Bernard Boivin, responsable du Centre bibliographique, Jean-Rémi Brault, conservateur en chef, Claude Trudel, sous-ministre adjoint, Stéphane Venne et Raymond Lévesque, compositeurs et interprètes.

ÉDITORIAL DU CONSERVATEUR EN CHEF

Avec l'arrivée d'un nouveau conservateur, il était normal qu'on veuille donner un nouvel élan. À cette fin, nous avons établi un certain nombre de priorités, bien conscients qu'elles ne se réaliseraient que par étapes et selon les moyens mis à notre disposition. La première consistait à compléter l'engagement du personnel de direction afin de donner à la Bibliothèque un encadrement de qualité. En même temps, nous désirions affermir les services déjà existants. Ce serait un euphémisme que de dire que plusieurs équipes de travail reposeraient sur des assises fragiles, étant peu nombreuses et devant assumer une tâche souvent écrasante. Nous nous étions donc proposé d'augmenter quantitativement et de consolider ces équipes afin de leur donner un pouvoir d'action plus efficace. Parallèlement à ces actions, il était normal que nous réclamions des augmentations budgétaires, ce qui ne peut être réalisé que par la préparation d'un budget réaliste mais audacieux.

Nous savons que ces premiers objectifs ont été réalisés grâce à la collaboration des autorités du Ministère; le personnel de direction a été soigneusement choisi et est entré en fonction. C'est un événement capital pour le bon fonctionnement de la Bibliothèque. Nous croyons qu'une institution d'une certaine ampleur ne peut fonctionner que grâce à une équipe compétente et dynamique, variée par la formation et par l'expérience et ayant une capacité d'homogénéité. En même temps, le Ministère nous accordait la permission d'ouvrir 29 nouveaux postes afin d'atteindre les objectifs mentionnés plus haut. Grâce aux efforts de tous, ces 29 nouveaux postes ont pu être comblés en un temps record, si bien que dès le début de l'année budgétaire plusieurs nouveaux collègues s'étaient ajoutés au personnel actuel de la Bibliothèque. On peut dire que dorénavant les services de la Bibliothèque qui reposaient à fleur de terre disposent désormais de stabilité.

Nous nous étions également fixé comme objectif d'accélérer le processus d'automatisation. C'est dans cette perspective que se situe l'insertion de la Bibliothèque nationale dans le réseau québécois de télécatalogue en coopération (TELECAT-COOP) et dans celui de l'Ontario University Libraries Cooperative System (OULCS). C'est également dans

le même souhait qu'a été réalisée la publication de l'Index sexennal de la *Bibliographie du Québec* par procédé automatisé et c'est dans le même cadre que seront publiés le plus tôt possible la *Bibliographie rétrospective* et le *Catalogue de la réserve*. Plus tard, nous projetons d'offrir aux chercheurs le catalogue de divers autres départements, dont celui des manuscrits et celui des cartes et plans. Ce qui est important, c'est que l'insertion dans un réseau inter-provincial comme celui de OULCS nous a obligés de reviser certaines méthodes de travail, de remettre en question des décisions déjà prises, d'uniformiser nos modes d'action avec ceux des autres grandes bibliothèques [et par-dessus tout, d'exercer un véritable rôle dans le réseau des bibliothèques québécoises].

Parmi les autres priorités que nous nous étions fixées, il y avait, bien sûr, celle de la construction d'un nouvel édifice pour la Bibliothèque nationale et de l'aménagement de locaux temporaires en attendant que soit complétée cette construction. Ce dossier a été mené avec énergie et, nous croyons, avec beaucoup de réalisme. Nous avons sensibilisé les autorités gouvernementales à tous les échelons, si bien que maintenant les accords de principe sont donnés et qu'il ne reste plus qu'à attendre la conjonction des moyens financiers et de la situation économique.

Enfin, nous avons établi comme priorité, la rédaction d'une véritable politique cohérente de développement des collections et d'acquisition des documents qui permettront à la Bibliothèque nationale d'offrir aux chercheurs les instruments essentiels. Cette priorité devrait être atteinte au cours de l'exercice financier 1976-1977. Il est important de noter que grâce à l'accélération de l'automatisation, ces documents pourront être rapidement traités et mis en rayon de telle sorte que ces acquisitions ne deviennent pas un poids inerte.

Il conviendrait de mentionner que nous avons également comme objectif de multiplier les publications de la bibliothèque de telle sorte que leur quantité ne déroge en rien à leur qualité. Or, cet objectif a été largement atteint si on se donne la peine de parcourir la liste des récentes publications et toutes celles qui sont en préparation. Il va de soi qu'il ne

s'agit pas de publier pour le plaisir de multiplier les ouvrages. Notre objectif est plus réaliste: il vise à offrir, aussi bien à nos collègues des bibliothèques qu'à l'ensemble des chercheurs, des outils de qualité qui se situent dans la ligne précise des objectifs poursuivis par la Bibliothèque.

Enfin, mentionnons que nous voulions assurer à la Bibliothèque nationale un rayonnement qui ne tienne ni du clinquant, ni du tapageur. Nous espérons que la Bibliothèque rayonne aussi bien par la qualité de son travail et celle de ses publications que par l'ensemble de ses manifestations. Au cours de la récente année, la bibliothèque a donc produit ou accueilli un certain nombre d'activités culturelles qui, à maintes reprises, l'ont placée à l'avant-scène de l'activité culturelle québécoise. Le cinéma, grâce à la Cinémathèque québécoise, la musique, surtout grâce au Conservatoire de musique de Montréal, les conférences, les expositions variées et nombreuses, les représentations théâtrales, en particulier la série « Voie au jeune théâtre »; ce sont autant d'activités par lesquelles la Bibliothèque met en évidence les objectifs qui lui sont confiés et le mandat qui est le sien. Les statistiques nous permettent de vérifier que le public québécois a répondu généreusement à nos invitations. On se rappellera sans doute que « Semaine de la contre-culture », pour ne nommer que cette activité, a monopolisé plusieurs milliers de québécois venant des milieux les plus variés et qu'elle a placé la Bibliothèque nationale à la une des journaux.

Ce bilan est évidemment bien loin d'être exhaustif. Il permet cependant de résumer le chemin parcouru et d'entrevoir un avenir intéressant. Loin de nous reposer sur des lauriers, chaque succès comme chaque échec devient un tremplin qui donne le goût de réalisations plus audacieuses. Il faut espérer que la nouvelle année verra des progrès aussi marqués que la précédente. Comme c'est la coutume, nous souhaitons que cette nouvelle année soit bonne et fructueuse pour tout le personnel de la Bibliothèque nationale et aussi pour tous les lecteurs et tous les chercheurs qui veulent bien accueillir nos services.

Jean-Rémi Brault,
Conservateur en chef



(Photo: Service de microphotographie)

Montréal - Vol. 9, No 4 - décembre 1975

DIRECTION

Louis Bélanger

COMITÉ DE RÉDACTION

Roland Auger

Laurette Caron

Jacques Lafontaine

PHOTOGRAPHIE

Jacques King

(Service de microphotographie)

COLLABORATEURS

Réal Bosa

Jeanne Maranda

Jacques Thériault

Courrier de la deuxième classe

Enregistrement no 1503

Dépôt légal — 4^e trimestre 1975

Bibliothèque nationale du Québec

CN ISSN 0045 — 1967

Reproduction autorisée des textes non copyright, sur demande et mention de l'auteur et de la source. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs.

LE BULLETIN DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC est publié trimestriellement. Il est distribué gratuitement à titre personnel. On peut se le procurer en adressant sa demande à la:

Bibliothèque nationale du Québec
Service des publications
1700, rue Saint-Denis
Montréal H2X 3K6, QUÉBEC

SOMMAIRE

1- Éditorial du conservateur en chef	Jean-Rémi Brault
2- <i>Index 1968-1973 de la Bibliographie du Québec</i>	Claude Lachapelle
3- Faut-il le rappeler?	Gabrielle Bourbonnais
4- <i>Les Ouvrages de référence du Québec, supplément 1967-1974</i>	Réal Bosa
5- 10 ans de chanson au Québec	Jacques Thériault
6- Les services administratifs	Marcel Fontaine
7- Don de documents importants à la BNQ	
8- Une mine d'information	Jeanne Maranda
9- Congrès annuel de l'Association des cartothesques canadiennes	Pierre Lépine
10- Vue d'époque: visions du monde	Michèle Ouellette
11- Une édition avortée	Roland Auger
12- Hier pour demain	Lise Cuillèrier

**INDEX 1968 — 1973
DE LA BIBLIOGRAPHIE DU QUÉBEC**

De 1968 à 1973, la *Bibliographie du Québec* a compilé plus de 10 500 notices bibliographiques. Afin de faciliter la consultation de ce répertoire, la Bibliothèque nationale du Québec a décidé de refondre les index annuels de cette période. Pour ce faire, elle a cru bon de recourir à l'automatisation, procédé qui utilise la photocomposition. Ainsi seront possibles des compilations ultérieures plus fréquentes et moins onéreuses.

L'Index 1968-1973 de la *Bibliographie du Québec* est publié en deux volumes et la pagination en est continue. Il comprend deux sections. Dans la première, celle dont la numérotation des pages est précédée d'un A, on retrouve l'index proprement dit et elle est de beaucoup la plus volumineuse. La deuxième section (B) contient la liste numérique des notices bibliographiques révisées. Voici maintenant quelques indications

d'ordre pratique de nature à accélérer la consultation de cet index.

D'abord, signalons que le classement effectué par informatique suit de façon générale les règles en usage lors de la rédaction des refontes annuelles. Nous attirons votre attention sur les points suivants:

- 1) **Abréviations:** Une vedette commençant par les abréviations St, Ste et Mc sera classée ainsi: saint, sainte et Mac.
- 2) **Article indéfini:** Les articles indéfinis, *un*, *une* et *des* sont classés à la première lettre de l'article et non au premier substantif.
- 3) **Noms de famille:** Les noms de famille avec particule sont classés comme s'ils étaient écrits en un seul mot.

PARAÎTRA BIENTÔT

Index de la bibliographie du Québec 1968-1973

bibliographie du Québec

Index
1968-1973
compilé
par la
BIBLIOTHÈQUE
NATIONALE DU
QUÉBEC

 GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DES
AFFAIRES CULTURELLES

 GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DES
AFFAIRES CULTURELLES

* Instrument de travail également utile aux
bibliothécaires ainsi
qu'aux chercheurs
en général *

La BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC annonce la parution, pour le 15 septembre 1975, d'un index de la Bibliographie du Québec couvrant les années 1968 à 1973. Il s'agit d'un ouvrage de 1000 pages, offert en deux volumes. Les données de l'index ont été produites par ordinateur et l'impression a été réalisée à partir de photocomposition. Nous croyons qu'il s'agit d'un ouvrage essentiel pour tous ceux qui utilisent la Bibliographie du Québec.

4) **Publications officielles:** La « Fleur de lys » précédant un titre signifie qu'il s'agit d'une publication du Gouvernement du Québec, tandis que la « Feuille d'érable » identifie une publication du Gouvernement du Canada.

5) **Sigles:** Les sigles ne sont pas classés au début de chaque lettre, mais à leur ordre alphabétique respectif, comme si les lettres étaient reliées les unes

aux autres, tels les « acronymes ».
Ex.: A.E.Q. classé comme AEQ.

6) **Signes diacritiques et autres signes:** Dans le classement on ne tient pas compte des signes diacritiques, ni des signes de ponctuation, ni de tout autre signe particulier à l'exception du point décimal et du trait d'union.

7) **Titres:** Les titres commençant par un chiffre sont regroupés dans un ordre numérique à la

toute fin de l'ordre alphabétique de la section A.

C'est avec beaucoup de fierté que la B.N.Q. présente aux Québécois un tel instrument de travail. Elle est cependant consciente des quelques erreurs qui ont pu se commettre au cours de la rédaction de l'index. C'est pourquoi, le très traditionnel papillon d'errata vient à la rescousse de l'informatique.

Claude Lachapelle

FAUT-IL LE RAPPELER?

Plusieurs, peut-être, ont fini par oublier que la Bibliothèque nationale du Québec a mis en marche en 1971, le projet de bibliographie rétrospective du Québec. Qu'on se rassure, il existe toujours, même si depuis quelques temps il ne fait pas grand bruit. De l'extérieur, on a pu penser que la tâche était trop lourde, que l'enthousiasme du début s'était éteint et que tout a été abandonné. Il n'en est rien, au contraire; le projet avance lentement, il est vrai, mais il avance de plus en plus sûrement, une fois la phase d'implantation terminée.

Au Québec, l'absence d'une bibliographie nationale courante antérieure à 1968 est la cause de la pauvreté de nos sources de documentation, pauvreté que l'on ne cesse de déplorer et que les essais tentés de part et d'autre n'ont jamais réussi à supprimer. Il revient à une organisation comme la Bibliothèque nationale du Québec de prendre l'initiative de remédier à cette situation et de fournir aux chercheurs l'instrument de base qu'ils réclament, avec raison, depuis si longtemps. C'est à l'aide d'un répertoire d'une authenticité indiscutable que l'historien des lettres, des arts et des sciences apprend quels livres furent produits à différentes époques, pour en reconstituer le climat, les goûts, les moeurs, le niveau de vie et de culture.

Conscient de l'étendue des connaissances nécessaires et de la minutieuse exactitude qu'exige la préparation d'un tel répertoire, le Bureau de la bibliographie rétrospective s'est engagé dans l'élaboration de la bibliographie des livres et brochures du secteur privé publiés au Québec entre 1821 et 1967; tout comme pour la

bibliographie courante, les notices sont rédigées de première main, c'est-à-dire à la vue des textes, et le travail de catalogage s'appuie sur des règles strictes. Mais l'aspect technique n'est pas seul important: l'identification des personnes qui ont contribué à un texte, la détermination de l'appartenance nationale d'un document, la recherche de l'auteur d'un ouvrage anonyme sont autant de points qui supposent de la part du bibliographe une vue globale et détaillée tout à la fois de l'histoire de son pays. Par exemple, on sait qu'à une époque relativement peu éloignée, les pamphlets politiques ont foisonné au Québec. Afin d'attribuer une paternité spirituelle à ces ouvrages, le bibliographe doit connaître la petite histoire de cette époque et se rappeler que le climat politique d'alors obligeait les auteurs à garder l'anonymat. D'un autre côté, être capable de discerner une édition des tirages ou réimpressions, de trouver un lieu ou une date de publication relève de la science du livre (papier, ornements, typographie, ...) et partant, de l'histoire de l'imprimerie.

Aux connaissances de base essentielles au catalogage et communes à chacun, s'ajoute un élément important pour celui qui travaille au Bureau de la bibliographie rétrospective: la familiarisation avec les ouvrages de référence québécois. Afin de répondre aux exigences posées par la rédaction d'une bibliographie nationale, le Bureau se doit de réunir de nombreuses ressources; il existe déjà parmi le personnel des bibliothécaires et des bibliotechniciens versés en histoire politique, religieuse, littéraire et artistique, en géographie ou dans le domaine

de l'imprimerie. Si l'étendue de leur savoir varie, il n'en reste pas moins vrai que chacun est en mesure de rejoindre l'information où qu'elle se trouve.

Quand on entreprend une oeuvre aussi vaste et importante, il faut en prévoir toutes les conséquences. Le défaut de l'actuel projet de bibliographie rétrospective, c'est d'avoir vu le jour à une époque de transformations, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de la Bibliothèque. Or, en 1971, il était impossible de penser le réaliser sans avoir recours aux services de l'informatique. Les développements rapides de cette nouvelle science ont fait resurgir le vieux rêve d'une bibliographie internationale intégrale et ce qui paraissait insensé il y a peu de temps ne l'est plus aujourd'hui. Toutefois, pour parvenir au contrôle bibliographique universel, des étapes de normalisation à l'échelle internationale sont nécessaires et certaines ont été élaborées en fonction des bibliographies nationales courantes, ce qui occasionne quelques difficultés au niveau des bibliographies rétrospectives. Devant la lenteur de certaines démarches, on est tenté parfois de remettre en question la précision du travail et jusqu'à la raison d'être du projet. Ce serait faire fausse route que de s'y arrêter et de céder aux pressions car ceux qui ont besoin du répertoire se trouveraient tout aussi démunis en possession d'un ouvrage inadéquat.

Est-il nécessaire de rappeler que de la qualité et de la valeur de cet inventaire de la production imprimée passée dépendront celles de toutes les bibliographies qui en dériveront?

Gabrielle Bourbonnais

LES OUVRAGES DE RÉFÉRENCE DU QUÉBEC SUPPLÉMENT 1967 - 1974 ¹

La consultation de ce supplément permet d'établir certaines caractéristiques de l'activité bibliographique présente au Québec: multiplicité des organismes et individus intéressés à cette activité, relative abondance de la production, diversification des champs de la recherche bibliographique et ouverture au plan international. Certains répertoires, pour ne mentionner que ceux-là: *Radar*, *Periodex*, *Index de l'actualité vue à travers la presse écrite*, la *Bibliographie du Québec* témoignent de la présence québécoise sur la carte bibliographique soit par leur nouveauté, leur qualité technique et même leur modernité.

Cette effervescence bibliographique est liée à l'essor que prend la recherche dans notre milieu, à l'émergence des nouvelles pédagogies dans l'enseignement tout autant qu'à une prise de conscience collective de notre retard à développer des ressources documentaires.

Dans le débordement de l'activité bibliographique conduite par un nombre élevé d'organismes et d'individus, dans des champs différents ou similaires, il importe cependant de dresser un bilan.

Les participants québécois à la conférence nationale sur l'état de la bibliographie au Canada (tenue à Vancouver en mai 1974), avaient émis le vœu que soit créée une Société bibliographique du Québec, dans le but d'effectuer un tel bilan mais surtout de mieux planifier et coordonner les efforts dans ce secteur d'activités. Sans nous prononcer sur le bien fondé de la mise sur pied d'une telle Société, nous croyons toutefois important que soit organisée à l'intention des bibliographes et organismes intéressés une rencontre sur la bibliographie québécoise. La Bibliothèque nationale du Québec, organis-



me d'état, investie de par la loi d'une mission bibliographique d'importance, nous paraît devoir être le principal promoteur d'une telle rencontre.

Certains thèmes pouvaient avantageusement être explorés lors de ces assises: la formation bibliographique au sens le plus général, l'information sur les projets en cours, le financement de la recherche bibliographique, l'à-propos d'une approche parcellaire ou globale de la bibliographie spécialisée, l'orientation du Centre bibliographique de la Bibliothèque nationale du Québec, l'apport du Québec au projet de contrôle bibliographique universel, etc.

Dans un numéro du *Wilson Library Bulletin*, avril 1966, Jesse Shera rapporte comme encore valable pour la bibliographie américaine, l'affirmation suivante faite seize ans auparavant par Margaret Egan dans le cadre des travaux de la 15^e conférence annuelle de la Graduate Library School de Chicago:

« The production of bibliographies has been fragmentary, inequitably, and completely lacking in coordination. Furthermore, the production of bibliographies has been completely separated from all those processes which make the materials physically available. This trend cannot be continued if our efforts to bring recorded materials under the control of those who need them are to meet with success ».

Le constat s'applique au Québec bibliographique de 1975.

Le présent supplément, malgré les embûches que représente sa compilation, constitue un apport à la bibliographie québécoise. Il sera fort utile aux chercheurs de même qu'au personnel des bibliothèques et centres de documentation.

Les responsables de l'édition trouveront gain à le consulter, pour mieux mesurer le chemin parcouru et déceler les carences à combler dans ce secteur de l'édition. Les libraires s'y référeront pour constituer leur fonds.

Tout en félicitant la Bibliothèque nationale, nous nous permettons de lui suggérer d'envisager assez bientôt la publication d'une nouvelle édition des *Ouvrages de référence du Québec*, et, d'ici là, d'ouvrir une rubrique bibliographique consacrée aux ouvrages de référence dans son bulletin trimestriel. La mise à jour du supplément serait ainsi mieux assurée.

Réal Bosa

RÉAL BOSA est professeur agrégé à l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal.

¹ Préface tirée de la publication intitulée *Les Ouvrages de référence du Québec, supplément 1967 - 1974*.

HIER POUR DEMAIN



LE MARDI GRAS À LA CAMPAGNE. —
Composition d'Edmond-J. Massicotte.

Lorsque j'ai fait la découverte de cette section de la bibliothèque qui s'appelle Documents spéciaux, j'ai été transportée dans un monde aux images passées et aux couleurs anciennes qui m'ont donné la sensation d'avoir vécu ces époques difficiles mais aussi fascinantes de nos ancêtres.

E.-Z. Massicotte, conservateur des archives judiciaires de Montréal de 1911 à 1947, est sûrement celui qui a contribué le plus à me faire revivre ces moments. Des albums de coupures de presse et des photographies illustrant les *Rues de Montréal* autrefois, m'ont révélé une ville aérée et ensoleillée où il faisait bon vivre. Le soleil d'alors pouvait s'infiltrer à son aise dans les moindres espaces. L'air pur circulait librement et l'épais feuillage des arbres était reconfor-

tant. Les heures de « pointe » devenaient occasions d'échanges.

Ses glanures m'ont fait connaître un autre aspect de la cité à cette époque: Montréal, la belle, était vulnérable. En 1852, un incendie détruisit 2000 maisons bouleversant la vie des citoyens. Ce « chercheur infatigable » a aussi laissé en héritage une intéressante collection de *Portraits canadiens* et des photographies de villes, couvents, collèges et magasins. Des scènes de la vie religieuse et civile nous retrempe dans le quotidien des anciens québécois. Un fichier, témoin des recherches de toute une vie et traitant de sujets aussi divers que nombreux, complète ces documents importants. Son frère, Edmond-J. Massicotte, a magnifiquement représenté les coutumes

populaires de nos ancêtres. Certaines de ses gravures sont conservées dans nos tiroirs.

Outre Massicotte, d'autres artistes ont contribué à enrichir l'iconographie québécoise. À la fin du 19^e siècle, Montréal avait son carnaval d'hiver; de nombreuses illustrations recréent le climat de ces fêtes. En feuilletant les albums d'illustrations recueillies par Hervé Rock, on découvre qu'en 1884 une ferme se trouvait au nord de la rue Sherbrooke près de St-Laurent.. au loin se dessinait l'église Notre-Dame. Des gravures reproduisant les dessins de John Murray nous font connaître la bourgeoisie montrealaise des années 1850. Pour sa part Richard Dillon nous offre un Montréal de 1808. Le Vieux Québec et ses habitants revivent grâce à W.H. Bartlett, Georges He-

riot et de nombreux autres. Nos tiroirs renferment aussi de précieux imprimés tels qu'un original de la proclamation du décret d'arrestation de Louis-Joseph Papineau et une quantité imposante d'affiches sur l'Emprunt de la Victoire durant la guerre de 1914 / 18.

Au Département de documents spéciaux l'ancien côtoie le moderne. On peut donc y trouver des cartes d'invitations, des images religieuses, des menus et des programmes de théâtre ou de spectacles variés de la fin du 19^e à nos jours. Des affiches de toutes sortes marquent l'évolution de la culture québécoise. Certains aspects de la vie politique canadienne au siècle dernier nous sont rappelés par des caricatures.

Tous ces documents sont des instruments de recherche très précieux pour retracer les moeurs et coutumes des anciens. Les personnes qui y ont recours le plus souvent sont pour la plupart des universitaires ou des chercheurs pour la télévision. Radio-Québec et Radio-Canada ont, à maintes reprises, utilisé nos ressources pour illustrer certaines émissions.

Acquérir ces documents quelquefois coûteux et les conserver exige de ceux qui en ont la responsabilité beaucoup de patience et de respect pour ce patrimoine culturel. Tous les efforts déployés jusqu'ici seraient peine perdue si l'on ne se préoccupait de mettre en oeuvre la restauration indispensable à certains documents déjà dans un état critique. Il est donc non seulement nécessaire de conserver et de diffuser cet héritage qui nous a été confié mais encore faut-il savoir recueillir aujourd'hui même ce qui deviendra le passé de demain.

Lise Cuillèrier

10 ANS DE CHANSON AU QUÉBEC ¹

Troisième volume de la série Bibliographies québécoises, publiée par la Bibliothèque nationale du Québec sous les auspices du MAC, « La chanson au Québec, 1965-1975 » était une façon parmi d'autres de prendre le pouls de ce secteur de l'activité culturelle au pays. Les curieux y trouveront, répartis sur un peu plus de 200 pages, des titres de volumes parus sur le sujet, un index des articles (classés par ordre alphabétique) des chroniqueurs et de leurs titres respectifs, de même qu'un index des sujets (chansonniers et boîtes) suivi de la liste des journaux et revues dépouillés aux fins de cette bibliographie qui, lundi soir, avait battu le rappel d'une foule de personnes rue Saint-Denis, à la Bibliothèque nationale.

De prime abord, il ne fait aucun doute que ce livre apporte eau claire et propos parfois acides au moulin de la chanson québécoise; nul n'ignore également que les réalisations de cet ordre exigent beaucoup de travail et d'attention

soutenus de la part d'une équipe. D'un autre côté, il faut bien dire que ce n'est pas un hasard si cette bibliographie s'ouvre sur l'année 1965, puisque c'est vers cette époque que la chanson québécoise commence vraiment à s'affirmer et à se distinguer comme entité, en d'autres pays par la voie des Vigneault, Charlebois, Julien et Dufresne, pour ne nommer que ceux-là.

Au niveau des institutions, on sait également que la boîte à chansons Le Patriote ouvrait ses portes en 1965 aux grands de la chanson comme à ceux qui allaient constituer la relève et qui figurent aujourd'hui en bonne place à la scène comme dans le sillon. Mais ce n'est là qu'un autre exemple susceptible de donner raison aux promoteurs de cet ouvrage, quant à la période déterminée, et c'est un fait généralement admis que plus de 2,000 jeunes québécois souhaitent se tailler une place au soleil en ce domaine fascinant de la chanson vers 1965.

¹ Le présent article est un extrait du reportage de monsieur Jacques Thériault publié dans *Le Devoir* du mercredi 24 septembre dernier, suite au lancement officiel, à la Bibliothèque nationale du Québec, de la bibliographie intitulée *La Chanson au Québec*, le lundi 22 septembre précédent. L'événement placé sous la présidence de monsieur Jean-Paul L'Allier, ministre des Affaires culturelles, a permis à de nombreux interprètes de la chanson de se rencontrer dans une atmosphère des plus chaleureuse.

LES SERVICES ADMINISTRATIFS

L'objet des notes qui suivent n'est pas de décrire, de façon détaillée le rôle, les fonctions ou les activités des Services administratifs. Elles n'ont pas non plus la prétention d'être scientifiques et basées sur une théorie articulée de l'administration. Elles ne veulent que préciser le rôle des Services administratifs, fournir un éclairage qui permette de les voir sous leur vrai jour et favoriser ainsi la floraison de la confiance indispensable au fonctionnement harmonieux de l'ensemble.

En guise de préambule, il est important de se rappeler que les Services administratifs se sont dotés d'une appellation qui leur convient très bien; ils ne sont pas toute l'administration de la Bibliothèque, et ils sont un service. Il fut un temps où un seul homme pouvait être toute l'administration, mais le développement accéléré des activités et des moyens ont rapidement exigé que le Conservateur s'associe d'autres personnes, voire des services, à qui déléguer certaines fonctions. C'est ainsi qu'aujourd'hui nous nous retrouvons avec une structure hiérarchique relativement complexe. L'organigramme de notre organisme prend des allures suffisamment mystérieuses pour exiger des explications, des mises au point périodiques, et des relations humaines d'une intensité et d'une qualité exceptionnelles.

C'est le Conservateur en chef, qui, à titre d'administrateur et de gestionnaire, répond de tout ce qui se fait ou ne se fait pas; c'est lui qui détient l'autorité, qui détermine les orientations et les priorités, qui tranche, en dernier ressort, les questions litigieuses. La gestion quotidienne, cependant, est remise entre les mains du Conservateur adjoint qui, a tout pouvoir de

décision au niveau des activités, à l'intérieur des orientations définies, des priorités établies et des moyens disponibles. Entre les responsables immédiats de chaque équipe de travail et le Conservateur adjoint, il y a toujours un coordonnateur ou son équivalent, ce qui explique et exige la non-intervention directe du Conservateur ou du Conservateur adjoint. Les coordonnateurs, chacun dans son secteur, jouissent d'une délégation de pouvoir qui les rend entièrement et collectivement responsables du fonctionnement des activités de leurs services. Que reste-t-il alors aux *Services administratifs*? Qui sont-ils? Quel est leur rôle? De quel type d'autorité sont-ils détenteurs? Pour tenter de répondre globalement, il suffira peut-être de se rappeler que la Bibliothèque, au fil des ans, a rapidement pris l'aspect d'une mécanique complexe. Les Services administratifs y jouent à peu de choses près, le rôle de mécanicien. Il en dépendra beaucoup de l'efficacité de ces services, si nous avons à notre disposition, face à toute situation difficile, toutes les pièces nécessaires et toute l'expertise utile, si nous disposons d'une boîte de vitesse manuelle ou automatique, si nous disposons d'un véhicule tout-terrain plutôt que d'une simple remorque dont le degré d'autonomie est tout à fait nul. C'est seulement si les Services administratifs sont efficaces que les passagers auront tout loisir de décider d'arrêter ou d'avancer, de ralentir ou d'accélérer, de jouir du paysage et travailler confortablement. C'est seulement grâce aux contrôles qu'on leur demande d'exercer et grâce à l'expertise qu'on exige d'eux, qu'on peut espérer une unité d'action réelle et éviter que nos activités diverses n'entrent en compétition, ne fonctionnent plus la main dans

la main, ne prennent l'allure d'organismes indépendants incapables de se compléter les uns les autres.

Les services administratifs n'ont cependant que l'autorité morale de leur travail bien fait, de leur connaissance approfondie des mécanismes et du sérieux des dossiers qu'ils préparent. Ils n'ont que la force de la vérité des analyses et des synthèses qu'ils opèrent. Ils n'ont d'efficacité réelle que l'efficacité des outils qu'ils mettent à la disposition du gestionnaire ou de ses délégués, que l'efficacité des outils que le gestionnaire ou ses délégués mettent à leur disposition. Ils ne sont donc véritablement qu'une partie bien qu'importante de l'administration, et ils constituent véritablement un service à l'ensemble des unités de travail. Ils ne sont pas la direction, mais ils sont la base d'une direction efficace. C'est cette crédibilité qui permet de leur déléguer suffisamment de pouvoir pour prendre toute décision concernant le fonctionnement de l'ensemble de la Bibliothèque et relativement à leurs fonctions propres. Ils sont un service à plusieurs volets axés sur l'entretien du véhicule, mais dont les contraintes sont multiples, même si leur liberté d'action est relativement grande. Ils sont un service à chacun des employés et un service à chacun des paliers de direction. Leur rôle consiste à mettre à la disposition de tous les moyens humains, financiers ou matériels requis, compte tenu des nombreuses contingences à respecter, ce qu'ils ne peuvent vraiment faire qu'avec la collaboration de tous.

Concrètement, il s'agit, et c'est leur rôle, d'assurer et de coordonner:

— 1. la gestion du personnel

- 2. la gestion de crédits
- 3. la gestion des locaux et de l'équipement
- 4. la gestion de la documentation administrative

1. La gestion du personnel:

Aucun des cent cinquante (150) employés réguliers de la BNQ ne relève de l'autorité immédiate des Services administratifs, si ce n'est les employés qui travaillent aux Services administratifs. Tous les autres ont un supérieur immédiat et un supérieur hiérarchique qui ne relèvent pas des Services administratifs mais qui sont en relation de collaboration constante avec eux.

La gestion du personnel suit une route jonchée d'écueils. Le bureau du personnel joue, pour ainsi dire, le rôle des contrôleurs aériens, un rôle de conseillers dont on ne pourrait pas négliger les avis sans risquer gros: ils doivent concilier les droits et les désirs légitimes des employés, les exigences des tâches à accomplir, les directives de la Direction générale des relations de travail, les règlements de la Fonction publique, les normes du Ministère et les accords entérinés par les conventions collectives. Chaque geste posé, qui touche un poste, qui touche un employé ou qui touche une tâche, passe par ce bureau, entraînant toujours des procédures précises, souvent longues et complexes qui ne tolèrent pas les erreurs. Ceux qui ont dû réclamer du surtemps, le savent comme ceux qui ont dû contester leur classement, comme ceux qui ont été victimes d'une erreur de traitement. Ceux qui ont dû passer par l'étape « Intégration » d'une façon un peu houleuse, savent un peu l'épaisseur de certains dossiers et les récifs à éviter.

Pour tout résumer, disons que rien ne se fait sans un dossier, sans de multiples formulaires et sans de nombreuses démarches (écrits, appels téléphoniques ou rencontres) dans le but de communiquer avec le candidat ou l'employé, les supérieurs, le ministre, la Fonction publique et d'autres encore, qu'il s'agisse:

- a) de recrutement
- b) d'engagement
- c) de salaire
- d) de permanence
- e) de surtemps
- f) de notation
- g) de perfectionnement
- h) de vacances
- i) d'avancement (de classe, ou autres)
- j) de mutations
- k) de démissions
- l) d'accidents de travail
- m) d'assiduité

qu'il s'agisse des employés réguliers, des occasionnels, des surnuméraires, des contractuels ou des étudiants, ou qu'il s'agisse tout simplement d'assurer le fonctionnement normal de l'organisme.

Le bureau du personnel doit posséder et diffuser toute information pertinente aux questions énumérées, contrôler l'application des normes et règlements, initier et conduire à terme les procédures prévues et produire des rapports fréquents sur l'état de chaque démarche, comme sur l'état de la situation totale. C'est une tâche essentielle, souvent ingrate et pas toujours de tout repos et qui fait maintes fois songer à Jean de Lafontaine dans « Le meunier, son fils et l'âne »: « Parbleu! dit le meunier, est bien fou du cerveau Qui prétend contenter tout le monde et son père. »

2. La gestion de crédits:

Un budget de près de deux millions (\$2 000 000) ne se gagne pas, ni ne s'administre sans un bureau spécialisé en la matière. Ce sont les Services administratifs qui sont responsables des procédures en ce domaine, ce qui implique des relations constantes avec chaque coordonnateur, avec la direction en général, avec le ministre, le Service général des Achats et le Conseil du trésor.

Il leur appartient de coordonner toutes les activités relatives au cycle budgétaire: provoquer et recevoir l'expression des besoins de chaque service, les analyser tant du point de vue des chiffres que des justifications, les compiler et en faire une présentation de synthèse.

L'année budgétaire officielle débute avec la répartition du budget octroyé, de façon à rendre officielles les sommes dont chaque service pourra disposer. En cours d'année, toute transaction effectuée exige l'engagement préalable de crédits, une réquisition, une commande, un contrôle de qualité, une réconciliation des factures et une recommandation de paiement. Chaque étape, pour chacune des dépenses, doit apparaître, sans erreur et sous contrôle, dans les rapports comptables.

Il est évident par ailleurs, que toute année budgétaire qui se respecte, doit faire face à des dépenses urgentes et/ou imprévues, ce qui nécessitera des interventions spéciales pour modifier en conséquence les budgets.

Sans un contrôle très serré, à toutes les étapes, il serait tout à fait impossible de produire un rapport financier mensuel, il serait tout aussi impossible de dépenser

la totalité du budget sans risquer des manques sérieux à payer en fin d'année budgétaire.

Pour revenir, encore une fois, sur la nature de l'autorité que détiennent les Services administratifs, (une autorité morale plutôt qu'une autorité hiérarchique) disons que, par exemple, il ne leur appartient pas de décider si une dépense sera faite ou ne sera pas faite mais, il leur appartient de voir à ce que la décision prise soit respectée. Nul, d'ailleurs, ne pourra les obliger (leur autorité est ici réelle, presque physique) à faire une dépense qui ne correspondrait pas à des prévisions, sans leur dire en même temps quelle autre activité prévue il faut pénaliser. C'est leur rôle de tout contrôler, mais il ne leur appartient pas de prendre toutes les décisions... et puisqu'ils ne sont pas thaumaturges, ils ne peuvent pas dépenser l'argent qui n'existe pas.

3. La gestion des locaux et de l'équipement

Les locaux, leur aménagement, leur entretien, leur localisation, sont, sans contredit, une condition d'existence qui a des effets presque directs sur le fonctionnement harmonieux et efficace d'un orga-

nisme. Avec l'évolution des besoins, des activités et des effectifs, les besoins physiques changent. Il appartient aux Services administratifs, de recevoir l'expression des besoins en ce domaine, de les analyser, de les évaluer et de rechercher des solutions viables. Ces tâches équivalent, encore une fois, à exiger des échanges et des communications fréquentes de toute nature, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, particulièrement avec le Ministère des Travaux publics.

Il leur appartient d'établir procédures et normes susceptibles de favoriser la meilleure utilisation de l'espace et de l'équipement, de s'assurer que les relations avec les fournisseurs sont efficaces et coordonnées, d'initier et de conduire à terme, toute procédure d'acquisition, d'entretien, de renouvellement ou d'expansion en ces domaines.

Ils participent à l'élaboration des budgets et contrôlent toutes les dépenses à faire sous ces catégories.

4. La gestion de la documentation administrative:

Tout document écrit et relatif à l'une des activités de la Bibliothè-

que doit être conservé, ne fût-ce que pour utilisation lors d'études et de travaux subséquents.

L'établissement de procédures de récupération des écrits, leur classement et leur disponibilité sont la responsabilité des Services administratifs: la documentation centralisée relève un défi énorme, accomplit un travail souvent obscur et routinier, mais essentiel: analyser les documents, les codifier, les classer et les retrouver et en contrôler la circulation, c'est diminuer de façon radicale le nombre de nos classeurs et simplifier la vie de bien du monde.

Ces notes suffiront-elles à répondre à toutes questions relatives aux Services administratifs? Sûrement pas. Il faut seulement espérer que tous auront mieux compris leur rôle: ils sont là pour contrôler et servir; mais on ne peut rien contrôler vraiment, ni servir personne vraiment, sans un certain consentement ni sans une certaine collaboration, ce qui offre la chance de rendre le contrôle positif et le service efficace.

Marcel Fontaine

DON DE DOCUMENTS IMPORTANTS À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

La Bibliothèque nationale du Québec a reçu en dépôt une partie des archives de J.-Z.-Léon Patenaude.

Le dépôt consiste en 68 cartons comprenant:

- Les archives complètes du Comité de Moralité Publique (1950-1960), organisme responsable de la célèbre enquête judiciaire sur le vice commercialisé à Montréal de 1950 à 1954;
- les archives complètes de la Ligue d'Action Civique, mouvement d'éducation civique et politique provincial et parti politique municipal de Montréal (1950-1970), responsable du renouvellement politique dans les années 50 ayant porté au pouvoir municipal l'équipe DesMarais-Drapeau en 1954;
- les archives complètes des Éditions de la Cité, société juridique éditrice du journal *Vrai*, hebdomadaire démocratique fondé et dirigé par Jacques Hébert (1954-1960) et administré par le docteur Ruben Lévesque et M. Patenaude:

Les archives de *Vrai* comprennent un don à la BNQ de 478 caricatures originales publiées entre 1954 à 1969 par MM. Robert LaPalme, Roland Berthiaume (Berthio), Normand Hudon et Guy Gaucher. Un inventaire sera dressé par la BNQ.

M. Patenaude est membre du comité consultatif de la BNQ auprès du ministre des Affaires



LE MAIRE — Qui a dit que je manquais de fermeté?
Tiré de *Vrai*, décembre 1955

culturelles du Québec et directeur général du Conseil Supérieur du Livre.

L'Émérillon et la BNQ

M. J.-Z. Léon Patenaude, a aussi fait don d'une collection de 197 exemplaires de l'organe officiel de l'Ordre des Commandeurs de Jacques Cartier (C.O.J.C.), *l'Émérillon*, depuis le premier numéro publié de 1926 jusqu'en 1956.

L'Émérillon était réservé aux seuls membres de cette société secrète catholique et canadienne-française fondée en 1926 à Ottawa et qui a joué un rôle historique d'une très grande importance, particulièrement au cours des années 1940-1950. M. Patenaude, qui a occupé plusieurs hautes fonctions, en particulier Grand Commandeur de l'O.J.C. de la Commanderie (X.C.) Louis-Riel No 90, Grand Commandeur et fondateur de la (X.C.) Jacques Viger No 245, a fait don de cette collection de *l'Émérillon* ainsi que d'autres documents relatifs aux

travaux et activités de l'O.J.C. de 1940 à 1955.

Don de 1 600 photos

Édi-Québec, société juridique sans but lucratif, appartenant à l'Association des Éditeurs canadiens et à la Société des Éditeurs de manuels scolaires du Québec, a remis 1 600 photos d'écrivains québécois à la BNQ.

Ces photos ont été publiées depuis 1965 dans la revue professionnelle de l'industrie du livre *Vient de Paraître*, bulletin du livre au Canada français.

La collection provient du fonds du Conseil Supérieur du Livre, les photos ayant été fournies par l'ensemble des éditeurs canadiens-français à la suite des réceptions et autres manifestations de l'édition québécoise depuis dix ans.

La revue *Vient de paraître* a récemment célébré son dixième anniversaire et a voulu souligner cet événement en offrant les photos à la BNQ à titre de contribution au patrimoine national.

M. Richard Bergeron est président de Édi-Québec, Jacques de Roussan est directeur de la revue et J.-Z.-Léon Patenaude, administrateur.

Une collection complète des dix volumes reliés de la revue *Vient de Paraître* comprenant tous les numéros publiés de janvier 1965 à novembre 1974, a également été offerte à la Bibliothèque nationale du Québec.

UNE MINE D'INFORMATION

CINÉ-PLUS

Le Département de documentation cinématographique, situé au 360 rue Mc Gill, est une entité de la Bibliothèque nationale du Québec, au service de toute personne qui s'intéresse à l'art du cinéma, tant pour l'enrichissement d'une culture personnelle que pour l'accomplissement de fonctions particulières ou la poursuite d'études à tous les niveaux.

Depuis un an, je fréquente régulièrement le Département où j'ai trouvé tout le matériel nécessaire au travail qu'on attend de moi en rapport avec l'émission télédiffusée le samedi soir à Radio-Québec: « Les P'tites vues », désormais appelée « CINÉ-PLUS ».

Pas davantage que « Les P'tites vues », « CINÉ-PLUS » ne se veut un ciné-club, mais il est évident qu'on ne peut projeter un film sans y adjoindre quelques détails pertinents sur l'époque où il fut tourné, les préoccupations du scénariste et du réalisateur, et combien d'au-

tres renseignements encore qui aideront le téléspectateur à acquérir une authentique connaissance du cinéma et, de ce fait, à développer son sens critique.

C'est grâce au système de fiches, tirées du dépouillement de plus de 350 périodiques cinématographiques publiés dans 45 pays, et de l'imposante collection de livres, 13 500 environ, que j'ai pu réunir une documentation aussi variée que précise. Les microfilms, que l'on visionne en un tour de main, nous mettent sous les yeux toute une série d'articles de journaux, de critiques et d'analyses, particulièrement précieuse lorsqu'il s'agit de la présentation d'un film ancien, rare ou oublié.

Pierre Allard est l'âme dirigeante du centre de recherche. Fort bien secondé par de jeunes adjointes qui fouillent inlassablement les monceaux de revues et journaux accumulés sur leurs bureaux, il est là, toujours prêt à vous mettre sur

la bonne piste, à dénicher le document introuvable. Sa connaissance phénoménale du matériel qu'il a à sa disposition, son zèle quasi apostolique pour la cause du cinéma, lui valent l'admiration de tous les usagers du Département. Et si on le laisse élaborer ses idées, qui ne visent qu'à élargir les ressources de son département, en y incorporant plus spécialement le champ très vaste de la télévision, nous serons à juste titre, fiers de posséder un centre de documentation unique par sa qualité et son envergure.

Le D.D.C. est facile d'accès. Le grand public se doit de connaître l'existence de cette mine d'information qui le familiarisera avec les merveilles du monde du cinéma et des arts connexes. Il faut qu'on se le dise!

Jeanne Maranda
Recherchiste à Radio-Québec
« CINÉ-PLUS »

CONGRÈS ANNUEL DE L'ASSOCIATION DES CARTOTHÈQUES CANADIENNES

15-20 juin 1975

Les cartothécaires ne sont certes pas très nombreux: peut-être 15 au Québec, et probablement pas plus de 100 dans tout le Canada. Ayant senti le besoin de se regrouper pour mettre leur expérience en commun, discuter de nouvelles activités, élaborer et coordonner de nouveaux projets, les cartothécaires canadiens se sont regroupés, dès 1967, dans une association bilingue, l'Association des cartothèques canadiennes — Association of Canadian Map Libraries.

Les activités de l'Association sont centrées sur les buts suivants: stimuler la connaissance de la documentation cartographique, permettre le perfectionnement professionnel de ses membres, promouvoir l'administration saine et efficace des cartothèques.

Les congrès annuels de l'Association sont évidemment les moments privilégiés pendant lesquels les contacts entre les cartothécaires sont les plus fructueux. À cause de l'étendue du pays, et afin de favoriser la participation, à tour de rôle, des cartothécaires de toutes les régions du Canada, les congrès annuels ont lieu dans une ville différente à chaque fois. Ces déplacements ne manquent jamais d'intérêt, et les cartothécaires, qui possèdent presque tous une formation universitaire en géographie, en retirent peut-être une satisfaction personnelle plus grande de ce fait.

Cette année, le Congrès annuel de l'Association des cartothèques

canadiennes, avait lieu à Sackville, au Nouveau-Brunswick. Comme c'était la première fois que le congrès se tenait dans l'une des Provinces maritimes, nos hôtes, il fallait s'y attendre, ont tenu à nous faire connaître un certain nombre d'activités cartographiques de cette région: c'est ainsi que nous avons eu droit à des exposés de caractère historique (« Cartes historiques de la Nouvelle-Écosse », « La carte de Cabotia dans l'histoire cartographique du Nouveau-Brunswick »), ainsi qu'à des communications sur les projets en cours de réalisation des organismes suivants: le Service du Cadastre et de l'Information foncière des Maritimes, et le Service d'Aménagement des Ressources des Maritimes; soulignons qu'une visite aux locaux de ce dernier service, à Amherst, Nouvelle-Écosse, nous a permis d'apprécier la qualité des travaux en cours, et ce, malgré des ressources en équipement assez limitées.

Le Congrès donna ensuite lieu à des communications et à des tables-rondes sur des sujets touchant de plus près les préoccupations habituelles des cartothécaires: « La cartobibliographie », « Évaluation de la Série des cartes à l'échelle de 1 / 250 000 du Système national de référence cartographique du Canada », et, surtout pour les cartothécaires-archivistes, « L'autre révolution 1777, ou l'étude des techniques de la cartographie au XVIII^e siècle ».

Au cours du congrès de Sackville, les cartothécaires du Québec,

qui ont d'ailleurs l'habitude de se réunir au moins une fois au cours de l'année dans une ville du Québec, en ont profité pour tenir une réunion sur des projets d'un intérêt plus régional: on a discuté, par exemple, de la mise au point d'un document de travail concernant la production et la distribution des cartes au Gouvernement du Québec, à partir d'une première ébauche réalisée au Département des cartes et plans de la Bibliothèque nationale du Québec.

Le Congrès de cette année continua une tradition des rencontres antérieures, c'est-à-dire la communication et la discussion du rapport d'une part, de la Section du Programme cartographique (ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources), et, d'autre part, de celui de la Collection nationale des cartes et plans. (Archives publiques du Canada). Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources est le plus gros producteur de cartes du pays, et les cartothécaires veulent garder un contact étroit avec les responsables du Programme cartographique; un dialogue s'est d'ailleurs engagé, et les cartothécaires ont obtenu d'être consultés au sujet des améliorations à apporter aux cartes. En ce qui concerne d'autre part la Collection nationale des cartes et plans, celle-ci se doit, en tant que principale cartothèque du pays, de se tenir à l'avant-garde des travaux réalisés en cartothéconomie; comme elle peut promouvoir et réaliser des programmes utiles pour toutes les cartothèques du pays, il est évident

que les cartothécaires tiennent à être bien informés des projets qui les impliquent.

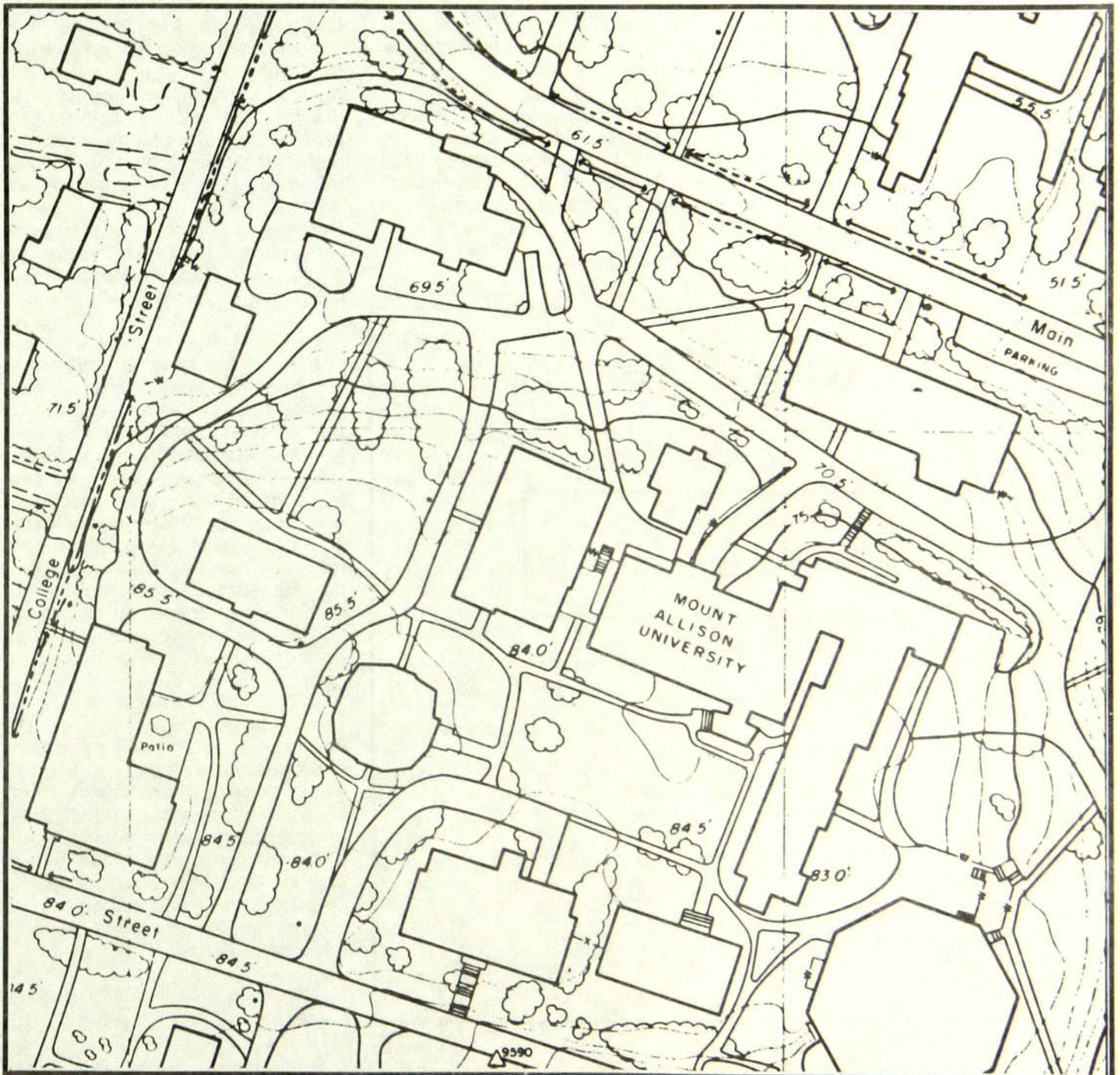
Enfin, le Congrès ne s'est pas terminé sans que l'on ne prenne connaissance de l'état des travaux des divers comités; cette année, c'est le Comité du catalogue collectif national, qui a réalisé les

progrès les plus marquants: ce comité, en effet, a été amené à élaborer, en collaboration avec la Bibliothèque nationale du Canada, un format ordnolingue MARC (MAP) pour le catalogage des cartes géographiques; les travaux de ce comité ont aussi accéléré, sur un plan international, les études visant à la rédaction de

règles catalographiques uniformes (ISBD (MAP)).

Les participants se sont enfin donnés rendez-vous à London (Ontario) en 1976, et c'est en 1977, que les cartothécaires du Québec recevront, à Montréal, leurs collègues de l'Association des cartothèques canadiennes.

Pierre Lépine



Plan topographique des terrains de l'Université Mount Allison, au Nouveau-Brunswick, où s'est déroulé le congrès.

VUE D'ÉPOQUE: VISIONS DU MONDE

Reportons-nous à la frontière des dix-septième et dix-huitième siècles, alors que s'amorce le « siècle des lumières ».

Lancé à la découverte, l'homme cherche à connaître ce qui constitue son univers. Depuis Copernic et Kepler, il sait que la Terre tourne autour du Soleil et fait partie d'un

système de planètes. Il a aussi appris que la Terre n'est pas plate, mais sphérique.

Depuis les voyages de Marco Polo et après les explorations courageuses d'hommes comme Vespucci et Colomb, bien d'autres ont suivi leurs traces, rapportant récits de voyages, mémoires et croquis.

Des géographes de talent se chargent de les traduire en cartes. Plusieurs d'entre eux n'hésitent pas à voyager beaucoup pour dresser les cartes selon leurs propres observations ou pour compléter et vérifier celles recueillies par d'autres. La cartographie est devenue un art ayant ses maîtres. Certains atteignent une grande réputation, tels: Guillaume de L'Isle, Jean-Baptiste Homann, Nicolas de Fer, Nicholas Visscher.

Des cent vingt et une cartes que compte l'*Atlas géographique*, quatre-vingt-dix-neuf portent leurs signatures. Décrivant toutes les parties du monde alors connues, faites avec une précision tout à fait remarquable, elles portent allègrement leurs deux siècles et demi d'existence. Dessins et textes sont parfaitement lisibles et même les couleurs ont gardé toute leur beauté. Au double titre de l'intérêt des informations et de la perfection de leur présentation, chacune de ces cartes est un joyau du genre.

Afin de rendre justice à de tels documents, le Service de microphotographie a décidé de réaliser deux microéditions de l'*Atlas*. L'édition commerciale consiste en un microfilm 35mm noir et blanc d'environ 35 pieds, actuellement disponible selon les taux habituels. La production d'une édition de luxe en couleur, à tirage limité, est projetée pour bientôt.

Michèle Ouellette

NOUVEAU

La collection

ATLAS GÉOGRAPHIQUE

est maintenant disponible

- Collection complète
- Microfilm 35mm
- Prix modique
- Facilité d'entreposage
- Disponibilité de la documentation en s'adressant à la

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC
Service de la microphotographie
1700, rue Saint-Denis
Montréal H2X 3K6

DES SAVVAGES,

OV

VOYAGE DE SAMVEL CHAMPLAIN DE BROVAGE, FAIT EN LA FRANCE NOVELLE, l'an mil fix cens trois :

46 VOYAGES DE CHAMPLAIN (1603).

Delà ils entrent dedans vn grandissime lac qui peut contenir quelques trois cents lieuës de long. Aduançant quelque cent lieuës dedans ledict lac, ils rencontrent vne isle qui est fort grande, où, audelà de ladicte isle, l'eau est salubre; mais que passant quelques cent lieuës plus auant, l'eau est encore plus mauuaise; arriuant à la fin dudiect lac, l'eau est du tout salée. Qu'il y a vn fault qui peut contenir vne lieuë de large, d'où il descend vn grandissime courant d'eau dans ledict lac; que passé ce fault, on ne voit plus de terre ny d'vn costé, ne d'autre, sinon vne mer si grande qu'ils n'en ont point veu la fin, ny ouy dire qu'aucun l'aye veu. Que le soleil se couche à main droite dudiect lac, & qu'à son entrée il y a vne riuere qui va aux Algoumequins, & l'autre aux Irocois, par où ils se font la guerre. Que la terre des Irocois est quelque peu montaigneuse, neantmoins fort fertile, où il y a quantité de bled d'Inde, & autres fruiets qu'ils n'ont point en leur terre. Que la terre des Algoumequins est basse & fertile.

Le leur demandis s'ils n'auoient point cognoissance de quelques mines. Ils nous dirent qu'il y a vne nation qu'on appelle les bons Irocois, qui viennent pour troquer des marchandises que les vaisseaux françois donnent aux Algoumequins; lesquels disent qu'il y a à la partie du Nort vne mine de franc cuiure, dont ils nous en ont montré quelques bracelets qu'ils auoient eu desdicts bons Irocois. Que si l'on y vouloit aller, ils y meneroient ceux qui seroient depputez pour cest effect.

Peu de dif-
ference entre

Voilà tout ce que j'ay pu apprendre des vns & des autres, ne se differant que bien peu, sinon que les

46 VOYAGES DE CHAMPLAIN (1603).

autres faults, qui peuuent contenir du premier au dernier quelques vingt à vingt-cinq lieuës, où il n'y a que deux desdicts faults qu'ils passent avec leurs canots; aux autres trois ils ne les font que trainer. Delà ils entrent dedans vn grandissime lac qui peut contenir quelques trois cents lieuës de long (1). Aduançant quelque cent lieuës dedans ledict lac, ils rencontrent vne isle qui est fort grande, où, audelà de ladicte isle, l'eau est salubre; mais que passant quelques cent lieuës plus auant, l'eau est encore plus mauuaise; arriuant à la fin dudiect lac, l'eau est du tout salée. Qu'il y a vn fault qui peut contenir vne lieuë de large, d'où il descend vn grandissime courant d'eau dans ledict lac (2); que passé ce fault, on ne voit plus de terre ny d'vn costé, ne d'autre, sinon vne mer si grande qu'ils n'en ont point veu la fin, ny ouy dire qu'aucun l'aye veu. Que le soleil se couche à main droite dudiect lac, & qu'à son entrée il y a vne riuere qui va aux Algoumequins, & l'autre aux Irocois, par où ils se font la guerre. Que la terre des Irocois est quelque peu montaigneuse, neantmoins fort fertile, où il y a quantité de bled d'Inde, & autres fruiets qu'ils n'ont point en leur terre. Que la terre des Algoumequins est basse & fertile.

Le leur demandis s'ils n'auoient point cognoissance de quelques mines. Ils nous dirent qu'il y a vne nation qu'on appelle les bons Irocois (3), qui viennent pour troquer des marchandises que les vaisseaux fran-

(1) Quelque trois cents lieuës de tour, et encore ce serait beaucoup.

(2) Malgré les inexacitudes qui précèdent, on ne peut s'empêcher de reconnaître ici la chute de Niagara.

(3) Les bons Iroquois étoient sans doute les Hurons, qui parloient un dialecte de la même langue.

UNE ÉDITION AVORTÉE

Le Département de la Réserve de la Bibliothèque nationale du Québec conserve un jeu d'épreuves partiel (448 pages en tout) ¹ des *Oeuvres de Champlain* éditées par l'abbé C.-H. Laverdière, imprimées pour publication par Georges E. Desbarats en 1869, alors que le Séminaire de Québec possède un jeu complet, comprenant 6 volumes reliés. Cette première édition canadienne n'a jamais paru.

Bibliographes et historiens, en commençant par l'éditeur, nous en donnent la raison: un incendie ravage l'imprimerie Desbarats en 1869. En 1870 l'ouvrage paraît portant la mention « Seconde édition » ². Dans la préface de la seconde édition l'éditeur, l'abbé Laverdière, écrit: « Enfin, la première édition était faite, les clichés transportés à Ottawa, l'impression presque terminée; lorsque un épouvantable incendie vint réduire en cendres l'atelier de M. Desbarats. Les seules épreuves tirées à Québec furent tout ce qui resta ». ³ Dès le 13 février, Desbarats promet à Laverdière que « ... Champlain se réimprimera à Québec... » Laverdière justifie clairement le fait d'une seconde édition: « Pour nous, nous avons un tel sentiment des difficultés de notre travail, que nous n'étions pas fâchés d'avoir à le refaire, ou du moins à le revoir en entier... heureux surtout d'avoir une occasion de réparer des inexactitudes ou des omissions qui avaient échappé [sic] à nos premiers efforts ». ⁴

Philéas Gagnon, dans *Essai de bibliographie canadienne* apporte des précisions troublantes en regard des épreuves que conserve la BNQ: « M. Laverdière, qui avait précisément conservé ces épreuves, les fit relia, et en fit un ex-

emplaire unique que l'on conserve à l'Université Laval, et qu'il appela, comme il en avait le droit, la première édition. » ⁵ « Exemplaire unique »? — pourtant la BNQ possède un autre jeu d'épreuves — « que l'on conserve à l'Université Laval »? en 1895, peut-être bien, mais les épreuves complètes portent le sceau du séminaire de Québec avec la mention du chiffre 1964. On peut le constater sur le microfilm de ces épreuves qu'en a fait la BNQ, tant des épreuves du Séminaire ⁶ que des nôtres. ⁷

Trémaine confirme l'incendie des presses: « A fire in the press destroyed the first edition, from the proofs of which this second edition was prepared ». ⁸ Biggar, éditeur des *Oeuvres de Champlain* pour la Champlain Society, raconte à son tour: « When the text was ready for the press a fire unfortunately destroyed the building in which it was printed. One proof was saved, and with this editor and publisher courageously set to work again. The result was the so-called second edition published at Quebec by George E. Desbarats in 1870 ». ⁹

Par ailleurs, N.-E. Dionne dans son *Samuel Champlain* ¹⁰ cite 18 fois Laverdière sans faire mention de l'édition de 1869. Cependant il inscrit dans son *Inventaire chronologique* l'édition de 1870 comme réimpression. ¹¹

En réexaminant de près les copies microfilmées de chaque jeu d'épreuves, on constate que pour le même texte et la même pagination il y a un décalage de quatre lignes d'un texte à l'autre pour la page 46 ¹² du tome II. Ailleurs, (voyage de 1613, page 42) l'exemplaire du Séminaire porte une note marginale manuscrite et de nombreuses corrections à la note 1. Pour le

même texte imprimé, l'exemplaire de la BNQ ne comporte pas de note manuscrite ni de corrections à la note 1. La texture du papier de notre exemplaire est plus lustrée et les caractères imprimés ont meilleur relief.

¹ État des épreuves conservées à la BNQ en appendice.

² Champlain, Samuel de, ca 1567-1635. *Oeuvres de Champlain* publiées sous le patronage de l'Université Laval par l'abbé C.-H. Laverdière, M.A., professeur d'histoire à la faculté des Arts et bibliothécaire de l'Université. Seconde édition. Québec, imprimé au Séminaire par Georges E. Desbarats, 1870. 6t. rel. en 2 vol. p. 26.5cm.

³ op. cit. p. V.

⁴ ibid. op. cit. p. VI.

⁵ Gagnon, Philéas. *Essai de bibliographie canadienne*. Québec, Imprimée par l'auteur, 1895, v. 1, p. 103, notice 767.

⁶ BNQ. Service de microphotographie. *Catalogue des microéditions / Gouvernement du Québec, Ministère des Affaires culturelles, Bibliothèque nationale du Québec, Service de microphotographie; préf. de Jean-Rémi Brault. Montréal, Le Service, 1974. [76] p. ill. 20cm. p. 46-47.*

⁷ BNQ. *Le livre québécois, 1764-1972*. Montréal, Ministère des Affaires culturelles, 1972. p. 53 notice 112.

⁸ *A bibliography of Canada* edited by Frances M. Staton and Marie Trémaine. Toronto, The Public Library, 1934, p. 8, notice 26.

⁹ Biggar, H.P., éd. *The works of Samuel de Champlain*. Toronto, Champlain Society, 1922, v.1., p. XV.

¹⁰ Dionne, N.-E. *Samuel Champlain... Histoire de sa vie et de ses voyages*. Québec, 9 éd., 1906, v. 2.

¹¹ *Inventaire chronologique des Livres, Brochures, Journaux et Revues publiés en langue française dans la province de Québec, depuis l'établissement de l'imprimerie au Canada jusqu'à nos jours. 1764-1905*, Québec, 1905, notice 1079.

¹² Sous le titre du *Voyage de 1603*, sont placés, en montage, deux exemples réduits des pages 46 mentionnées dans le texte et tirées respectivement des jeux d'épreuves appartenant à la Bibliothèque du Séminaire de Québec et à la Bibliothèque nationale du Québec.

Par quelles voies et à quel moment ces pièces imprimées sont-elles arrivées à la BNQ? Mystère! Elles portent le numéro d'entrée 35087 et le sceau perforé de la Bibliothèque Saint-Sulpice, ce qui établirait que l'acquisition aurait été faite par Aegidius Fauteux, c'est-à-dire entre 1915-1931. Les registres de cette période qui nous renseigneraient sur le mode d'acquisition n'ont pas été retracés. Les déménagements successifs de la BSS et de la BNQ, les longues périodes d'entreposage de stock, faute d'espace, ont brouillé les pistes des fonds anciens et nous ne disposons d'aucun indice sûr.

Néanmoins des pièces de cette espèce sont rarissimes et méritent tous nos soins. Le Département de la Réserve y veille jalousement. Il faut seulement regretter que, dans une époque antérieure, on n'ait pas jugé bon de fournir à ce trésor, ne fut-il que partiel, un meilleur revêtement: une reliure des plus grossières réunit tant bien que mal ensemble les feuillets et encore y en a-t-il un certain nombre qui sont libres, simplement déposés dans le volume.

L'ordre des feuillets ne suit pas rigoureusement celui des volumes. Faut-il supposer qu'on a acquis par étapes ces épreuves partielles et qu'on les a regroupées au rythme des acquisitions? Pour gratuite que cette hypothèse puisse être, elle pourrait avoir cependant quelque vraisemblance.

Le passé ainsi scruté au microscope veut témoigner de notre ap-

plication à préserver le patrimoine comme élément de dynamisme et source d'inspiration. C'est quand hier sert d'appui à demain qu'il devient profitable.

État des épreuves conservées à la BNQ

Note encollée à la fin sur la face intérieure du plat de la reliure établissant l'état des épreuves conservées à la BNQ.

Oeuvres de Champlain par Laverdière, 1^{ère} édition.

Nous avons, reliés dans l'ordre suivant:

T. III — 1613 — page 5 (double) — texte
 T. II — 1603 — pp. 46, 48 à 51, 53, 62 — texte
 T. III — 1613 — page de titre; pp. 1 à 18; 25 à 123; 130 à 143; 180 à 272; 274; 286 à 291; 294 à 301; 303 à 312; 314 à 325 — texte

Note: vol. 3 les pp. 287, 288, 289, 290, 291, 294 sont volantes

T. IV — 1619 — page titre; p. 1 à 20; 26 à 128; 142 à 143 — texte

T. III — 1613 — 3^{ème} page de l'index du 3^e voyage (après page 274 du vol. 3) — index.

T. V — pp. 55; 51 à 54; 56 à 60; 64 à 82 — texte

T. IV —
 ff. pp. III à VII
 ff. pp. III à VII; IX à XV
 ff. pp. VI à VIII
 (feuilles préliminaires)

Autres particularités

1^e Au verso du 1^{er} plat, encollée, la note suivante, manuscrite: « Proofsheets of 1st Quebec Edition of Champlain, which was destroyed by fire and never appeared. »

2^e l'ex-libris de la BSS

3^e 1^{ère} page de texte T. III — 1613 — page 5, sceau perforé de la BSS.

Fiche du catalogue de la Bibliothèque nationale du Québec.

RES Champlain, Samuel de, ca-1567-1635.

CC Oeuvres, publiées sous le patronage de l'Université Laval, par C.-H. Laverdière... Québec, Imprimerie de G.-E. Desbarats, 1869. 6v. ill. 28cm.

Cette 1^{ère} édition n'a jamais été publiée et la Bibliothèque ne possède qu'une partie des épreuves sauvées de l'incendie de l'imprimerie. L'autre partie¹³ est conservée à la bibliothèque du Séminaire de Québec.

1. F 5108.4 | Laverdière, Charles-Honoré, 1826-1873. éd. TB 72-2348 nt.

Roland Auger

¹³ « L'autre partie ». Inexact, puisque le Séminaire possède un jeu complet y compris les pages conservées à la BNQ. Il existe donc au moins deux jeux d'épreuves dont un est partiel.

PUBLICATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC



Les Ouvrages de référence du Québec

Introduction bibliographique aux principaux ouvrages de consultation du Québec dans toutes disciplines.

Comporte 609 notices bibliographiques avec annotations établies d'après l'examen des documents mêmes. Index des auteurs et des titres. Mises à jour prévues tous les deux ans. 189 p. \$4.50.

En vente exclusivement chez
l'Éditeur officiel du Québec
Hôtel du Gouvernement, Québec, G1A 1G5



Bibliographie du Québec

Bibliographie courante des publications québécoises ou relatives au Québec. Publiée trimestriellement depuis le mois d'avril 1969, et mensuellement depuis le mois d'avril 1972. De plus, une rétrospective de l'année 1968, de même que les index cumulatifs pour les années 1968/69, 1970, 1971, 1972 et 1973 ont déjà paru. Présentement elle est distribuée gratuitement aux bibliothèques, aux maisons d'édition, aux libraires, ainsi qu'à toute association ou institution qui en fait la demande par écrit à la Bibliothèque nationale du Québec.



Collection Jacques Mordret

Catalogue d'une collection privée acquise par la Bibliothèque nationale d'un Français devenu, depuis plusieurs années, Québécois d'adoption, et constituant le premier d'une série de bibliographies, sur divers sujets, que la bibliothèque a l'intention de publier. Ce catalogue présente des ouvrages rares, des manuscrits, dont le plus ancien remonte à 1316, et de nombreux documents sur la période de la Révolution française. Cette publication, à tirage limité, est distribuée aux bibliothèques nationales à travers le monde, aux principales bibliothèques du Québec et du Canada ainsi qu'à certaines bibliothèques universitaires françaises.



Répertoire analytique d'articles de revues du Québec (RADAR)

Répertoire s'avérant une synthèse du Québec, RADAR dépouille et analyse tous les articles de cent revues choisies selon leur intérêt d'utilisation reconnu par tous les chercheurs. Le choix de ces revues dont la liste est constamment mise à jour par un comité formé de spécialistes s'est effectué en tentant de toucher tous les aspects intéressant tout autant la collectivité québécoise qu'un vaste public international. C'est une publication bimestrielle dont le dernier des six numéros constitue une refonte annuelle. Le prix de l'abonnement annuel est de \$75.00

Pour toute correspondance relative aux abonnements, écrire à:
RADAR, Case postale 2447, Québec G1K 7R4, QUÉBEC.



Bulletin de la Bibliothèque nationale du Québec

Si vous désirez recevoir gratuitement notre bulletin à titre personnel, nous nous ferons un plaisir d'inscrire votre nom sur notre liste permanente d'envoi. Veuillez adresser votre commande à:

Bibliothèque nationale du Québec
Service des publications
1700, rue Saint-Denis
Montréal H2X 3K6, QUÉBEC.
